



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2017

La province pourrait économiser davantage sur les médicaments génériques, d'après la vérificatrice générale

(TORONTO) Il se peut que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) dépense plus que nécessaire pour les médicaments génériques d'ordonnance. C'est ce qu'affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2017*, déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative.

« Le Ministère, en collaboration avec d'autres provinces canadiennes, a réussi à réduire les coûts des médicaments de marque en négociant des remises auprès des fabricants de médicaments », a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt de son rapport. « Cependant, comme l'information sur les prix des médicaments de marque partout dans le monde est confidentielle, il est difficile de savoir si le Ministère obtient la meilleure valeur possible par rapport à d'autres administrations. Les prix des médicaments génériques en Ontario ont considérablement diminué au cours des 10 dernières années, mais le Ministère pourrait obtenir d'autres remises sur les médicaments génériques. »

Chaque année, environ quatre millions d'Ontariennes et d'Ontariens admissibles sont couverts par les Programmes publics de médicaments de l'Ontario (les Programmes). Le Ministère est chargé de gérer ces programmes, qui couvrent la plus grande partie du coût de plus de 4 400 médicaments, ainsi que différents services pharmaceutiques professionnels aux Ontariennes et Ontariens admissibles.

En 2016-2017, les dépenses totales des Programmes étaient de 5,9 milliards de dollars avant prise en compte des remises d'environ 1 milliard accordées par les fabricants de médicaments. Les coûts des médicaments de marque représentent environ les deux tiers des dépenses totales. Les médicaments génériques sont à l'origine du tiers restant des dépenses, mais comptent pour les deux tiers environ des demandes de remboursement. L'une des principales responsabilités du Ministère consiste à négocier les meilleurs prix possible avec les fabricants des médicaments couverts par les Programmes.

Nous avons également constaté ce qui suit lors de notre audit :

- Les Ontariennes et Ontariens admissibles ont accès en temps opportun aux médicaments approuvés au préalable par le Ministère. Cependant, les personnes qui doivent obtenir une approbation à titre exceptionnel pour se faire rembourser le coût de certains médicaments sur ordonnance font souvent face à des retards, car chaque cas doit être étudié séparément.
- Les prix des médicaments génériques en Ontario ont considérablement diminué au cours des 10 dernières années, mais la province continue de payer plus que certains pays étrangers. Par exemple, nous avons constaté qu'en 2015-2016, l'Ontario avait payé environ 100 millions de dollars (ou 70 %) de plus que la Nouvelle-Zélande pour les mêmes médicaments.

- Nous avons comparé un échantillon de médicaments génériques courants utilisés dans les hôpitaux et en milieu communautaire, et nous avons constaté que le Ministère avait payé 271 millions de dollars (ou environ 85 %) de plus que certains hôpitaux de l'Ontario.
- En moyenne, le Ministère a envoyé des factures aux fabricants de médicaments plus de six mois après la date où il aurait pu recouvrer les remises, ce qui équivalait à environ 2,2 millions de dollars en revenus d'intérêts perdus en 2016-2017.
- En 2016-2017, le Ministère a inspecté 286 pharmacies – sur un total de plus de 4 260 – et il a recouvré 9,1 millions de dollars liés à des demandes de paiement inappropriées. Notre audit a révélé un montant supplémentaire de 3,9 millions de dollars en demandes de remboursement et paiements inappropriés que le Ministère n'a pas examinés ni recouverts. Le Ministère ne dispose pas d'une stratégie d'inspection globale pour cibler les pharmacies à risque élevé.
- Par l'entremise du Programme de médicaments de l'Ontario, le Ministère a dépensé 57 millions de dollars pour des opioïdes prescrits à environ 720 000 patients en 2016-2017. En dépit des différentes initiatives qu'il a lancées pour résoudre la crise des opioïdes en cours, le Ministère ne sait pas si certaines personnes ont fait une surdose ou sont mortes après avoir consommé des opioïdes d'ordonnance ou illicites. S'il disposait de cette information, le gouvernement saurait mieux cibler l'affectation de ses ressources.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.



Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.